

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT : IPEX TRANSP. Agent nettoyant universel à faible COV pour tuyaux de plastique

UTILISATION DU PRODUIT : Agent nettoyant à faible COV pour tuyaux de plastique (PVC, CPVC, ABS et Styrene)

FURNISSEUR : Multi Fittings Corp.
4507 LeSaint Court
Fairfield, Ohio 45014

MANUFACTURIER : IPS Corporation
17109 South Main Street, Gardena, CA 90248-3127
Boîte aux lettres 379, Gardena, CA 90247-0379
Téléphone 1-310-898-3300

URGENCE: Transport: CHEMTEL Tél. 800.255-3924, +1 813-248-0585 (International)

Médical : CHEMTEL Tél. 800.255-3924, +1 813-248-0585 (International)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION SGH :

Santé		Environnement		Physique	
Toxicité aiguë :	Catégorie 4	Toxicité aiguë :	Aucune connue	Liquide inflammable	Catégorie 2
Irritation de la peau :	Catégorie 3	Toxicité chronique :	Aucune connue		
Sensibilisation de la peau :	NON				
Yeux :	Catégorie 2B				

ÉTIQUETTE SGH :



Mot indicateur
Danger

CLASSIFICATION SIMDUT : CLASSE B, DIVISION 2

Énoncés des dangers	Énoncés de mesures de précaution
H225: Liquide et vapeur hautement inflammables	P210: Tenir loin de la chaleur/des étincelles/de la flamme nue/des surfaces chaudes – Défense de fumer
H319: Provoque une irritation grave des yeux	P261: Éviter l'inhalation des poussières/fumée/gaz/buines/vapeurs/vaporisations
H336: Risque de somnolence et d'étourdissements	P280: Porter des gants/vêtements de protection/protection pour les yeux/protection du visage
EUH 066 : Risque de dessèchement et de fendillement de la peau par exposition répétée.	P337+P313: Obtenir des conseils médicaux/soins médicaux
	P403+P233: Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant bien fermé.
	P501: Éliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation municipale

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

	CAS#	EINECS #	REACH	CONCENTRATION
			Numéro de préinscription	par masse
Méthyléthylcétone (MEC)	78-93-3	201-159-0	05-2116297728-24-0000	4 - 15
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	05-2116297718-25-0000	2 - 15
Acétone	67-64-1	200-662-2	05-2116297713-35-0000	60 - 90

Tous les constituants de ce produit adhésif figurent sur la liste d'inventaire des substances chimiques TSCA maintenue par l'EPA, É.-U., ou en sont exempts. * Indique que ce produit chimique est assujéti aux exigences de déclaration des quantités selon l'article 313 de la Emergency Planning and Community Right-to-Know Act de 1986 (40CFR372). # indique que le produit chimique se trouve dans la Liste des produits chimiques reconnus par la Proposition 65 de l'état de Californie comme cancérigènes ou toxiques pour la reproduction.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau durant 15 minutes. Obtenir immédiatement des conseils médicaux.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements et les souliers souillés. Bien laver la peau au savon et à l'eau. En cas d'irritation, obtenir des conseils médicaux.

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des conseils médicaux.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire 1 ou 2 verres d'eau ou de lait pour diluer la concentration de la matière absorbée. Ne pas faire vomir. Obtenir immédiatement des conseils médicaux.

Routes d'exposition probables : Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux

Symptômes et effets aigus :

Inhalation : Risque de nausées, d'étourdissements et de maux de tête par surexposition prolongée et à de fortes concentrations. Peut causer la somnolence, une irritation des yeux et des voies nasales.

Contact avec les yeux : Vapeurs légèrement désagréables. Risque de graves lésions aux yeux avec inflammation de la cornée ou conjonctivite par contact avec le liquide causant ainsi une surexposition.

Contact avec la peau : Risque de perte des huiles naturelles de la peau causant une irritation de la peau par contact avec le liquide. Risque de dermatite par contact prolongé.

Ingestion : Risque de nausées, de vomissements, de diarrhée et de torpeur.

Effets chroniques (à long terme) : Aucun connu chez les humains

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche, gaz carbonique, mousse, halon, eau sous forme de brouillard.

Moyens d'extinction inappropriés : Vaporisation ou jets d'eau.

Dangers d'exposition : Inhalation et contact par la peau

Produits de combustion : Monoxyde de carbone et fumée

	SIMD	NFPA	
Santé	2	2	0-Minime
Inflammabilité	3	3	1-Léger
Réactivité	0	0	2-Moyen
PPE	B		3-Grave
			4-Très grave

Protection pour les pompiers : Appareil respiratoire autonome ou masque complet à pression positive intermittente.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE FUITE OU D'ÉPANCHEMENT

Précautions personnelles : Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Fournir une ventilation suffisante, utiliser un équipement de ventilation à échappement local antidéflagrant ou porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter tout contact avec la peau et les yeux (voir section 8).

Précautions environnementales : Prévenir l'entrée des produits ou liquides souillés avec le produit dans les égouts, les drains, le sol ou les cours/étendues d'eau.

Méthodes de nettoyage : Ramasser avec du sable ou une autre matière absorbante inerte. Transférer dans un contenant d'acier avec couvercle.

Matières à éviter au nettoyage : Contenant en aluminium ou en plastique.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Éviter d'en inhaler les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir loin de toute source d'inflammation. N'utiliser que de l'équipement de manipulation électriquement mis à la terre et assurer une ventilation/hotte à échappement de fumée adéquate. Ne pas manger, ne pas boire ni fumer durant la manipulation.

Entreposage : Entreposer dans une pièce ventilée ou à l'ombre à moins de 44°C (111°F). Éviter la lumière solaire directe. Tenir loin de toute source d'inflammation et de matières incompatibles : caustiques, ammoniac, acides inorganiques, composés chlorés, oxydants forts et isocyanates. Suivre toutes les précautions indiquées sur l'étiquette du contenant, les fiches de données et la documentation sur la colle à solvant.

SECTION 8 - PRÉCAUTIONS POUR LE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION :	Composant	ACGIH VLE	ACGIH STEL	OSHA LEP	OSHA STEL	OSHA PEL-Ceiling	CAL/OSHA PEL	CAL/OSHA Ceiling	CAL/OSHA STEL
	Méthyléthylcétone (MEC)	200 ppm	300 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	300 ppm
	Cyclohexanone	20 ppm	50 ppm	50 ppm	N/E	N/E	25 ppm	N/E	N/E
	Acétone	500 ppm	750 ppm	1000 ppm	N/E	N/E	500 ppm	3000 ppm	750 ppm

Contrôles d'ingénierie : Ventilation à échappement local au besoin.

Suivi : Maintenir la concentration des contaminants dans l'air sous les limites d'exposition dans la zone de travail.

Équipement de protection personnelle (EPP) :

Protection pour les yeux : Éviter tout contact avec les yeux. Porter lunettes de protection contre les projections de produits chimiques liquides, écran facial, lunettes de sécurité avec garde-frontal et écrans latéraux ou autres, selon les risques d'exposition.

Protection pour la peau : Éviter autant que possible le contact avec la peau. Porter des gants en caoutchouc butyle lors d'immersions fréquentes. Le port de gants qui résistent aux solvants ou l'application d'une crème protectrice qui résiste aux solvants devrait fournir une protection adéquate lors d'une application normale de la colle à solvant ou quand des pratiques et des procédures normales sont utilisées pour un lissage structural.

Protection respiratoire : Éviter l'inhalation des solvants. Utiliser dans une pièce bien ventilée. Ouvrir portes et fenêtres pour assurer un débit des changements d'air complets. Utiliser un système de ventilation à échappement local pour éliminer les contaminants dans l'air de la zone de travail et pour maintenir la concentration des contaminants dans l'air sous les limites indiquées plus haut. En général, la Valeur limite d'exposition (VLE) ne devrait pas être atteinte lors d'une utilisation normale. Porter un équipement de protection respiratoire lorsque près des limites.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	Liquide clair et fluide	Seuil olfactif :	0,88 ppm (Cyclohexanone)
Odeur :	Cétone	Échelle d'ébullition :	56°C (133°F) à 156°C (313°F)
pH :	Sans objet	Taux d'évaporation :	> 1.0 (ACBU = 1)
Point de fusion/congélation :	-95°C (-139°F) Basé sur le premier composant en fusion : Acétone	Inflammabilité :	Catégorie 2
Point d'ébullition :	56°C (133°F) Basé sur le premier composant en ébullition : Acétone	Limites d'inflammabilité :	LIE: 1,1% basé sur le cyclohexanone LSE: 12,8% basé sur l'acétone
Point d'éclair :	-20°C (-4°F) Épreuve en creuset fermé Tag. Basé sur l'acétone	Tension de vapeur :	190 mm Hg @ 20°C (68°F): Acétone
Masse spécifique :	0.795 @23°C (73°F)	Densité de vapeur :	>2.0 (Air = 1)
Solubilité :	Partie du solvant soluble dans l'eau.	Autre donnée :	Fluide comme l'eau
Répartition du coefficient n-octanol/eau :	Non disponible		
Temp. d'auto-inflammation :	465°C (869°F): Acétone		
Temp. de décomposition :	Sans objet		
Teneur en VOC :	Lorsque appliqué selon le mode d'emploi, par SCAQMD Règle 1168, Méthode d'essai 316A, Teneur en COV : ≤ 550 g/l.		

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité :	Stable
Produits de décomposition dangereux :	Aucun lors d'une utilisation normale. Lors d'une combustion forcée, ce produit dégage du monoxyde de carbone et de la fumée.
Conditions à éviter :	Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue et d'autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles :	Oxydants, acides et bases fortes, amines, ammoniac

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité :	LD ₅₀	LC ₅₀
Méthyléthylcétone (MEC)	Voie orale : 2737 mg/kg (rat), Dermique : 6480 mg/kg (rabbit)	Inhalation 8 h. 23 500 mg/m3 (rat)
Cyclohexanone	Voie orale : 1535 mg/kg (rat), Dermique : 948 mg/kg (rabbit)	Inhalation 4 h. 8 000 PPM (rat)
Acétone	Voie orale : 5800 mg/kg (rat)	Inhalation 50 100 mg/m3 (rat)

Effets sur la reproduction	Térogénicité	Mutagenicité	Embryotoxicité	Sensibilisation au produit	Produits synergiques
Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité :	Aucune connue
Mobilité :	Lors d'une utilisation normale, il y a émission de composés organiques volatils (COV) dans l'air, généralement à un taux de ≤ 550 g/l.
Dégradabilité :	Facilement biodégradable
Bioaccumulation :	Minime à aucune

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Se conformer aux réglementations locales et nationales. Consulter un expert en élimination des déchets.

SECTION 14 - INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Appellation réglementaire :	Liquide inflammable, n.a.s. (Acétone, Méthyléthylcétone)
Classe des dangers :	3
Risque secondaire :	Aucun
Numéro d'identification :	UN 1993
Groupe d'emballage :	Gr. II
Étiquette requise :	Classe 3 Liquide inflammable
Polluant marin :	NON

EXCEPTION pour transport terrestre
Quantité limitée DOT : jusqu'à 1L par emballage intérieur, 30 kg poids brut par emballage.
Bien de consommation : Selon l'emballage, ces quantités peuvent se qualifier sous ORM-D comme DOT.

INFORMATION TMD
CLASSIFICATION TMD : LIQUIDE INFLAMMABLE 3
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE : Liquide inflammable, n.a.s. (Acétone, Méthyléthylcétone)
NUMÉRO UN/GR. D'EMBALLAGE : UN 1993, Gr. II

SECTION 15 - INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Étiquette de mesures de précaution :	Hautement inflammable, irritant	Liste des ingrédients : TSCA É.-U., Europe EINECS, LIS Canada, Australie
Symboles :	F, Xi	AICS, Corée ECL/TCCL, Japon MITI (ENCS)
Énoncés de risques :	R11: Hautement inflammable. R36/37: Irritant pour les yeux et l'appareil respiratoire.	R66: Risque de dessèchement et de fendillement de la peau par exposition répétée. R67: Risque de somnolence et d'étourdissements par inhalation des vapeurs
Énoncés de sécurité :	S2: Garder hors de portée des enfants S9: Garder le contenant dans un endroit bien ventilé. S16: Tenir loin de toute source d'inflammation - Défense de fumer.	S25: Éviter tout contact avec les yeux S26: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Obtenir une consultation médicale. S33: prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statiques.

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Information sur les spécifications :		
Service ayant émis le fiche de données de sécurité :	Safety Health & Environmental Affairs	Tous les ingrédients sont conformes aux limitations de la Directive européenne RoHS (Limitation de certaines substances dangereuses).
Formation nécessaire :	Oui, formation dans les pratiques et procédures contenues dans la documentation sur le produit.	
Date/Raisons de la mise à jour :	1/25/2017 / Mis à jour GHS Format Standard	
Utilisation prévue du produit :	Agent nettoyant pour tuyaux de plastique (PVC, CPVC, ABS et Styrene)	

Ce produit est destiné à un emploi par des personnes compétentes qui l'utilisent à leurs propres risques. L'information contenue dans ce document est basée sur des données réputées exactes selon les connaissances actuelles. Cependant, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui a trait à la précision de ces données ou aux résultats obtenus par l'utilisation de ce produit.